



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

PRÉSENTATION ET EXPLICATION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS N^{OS} 902-2, 904-5 ET 908-1

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil tient une assemblée publique de consultation sur les projets de règlements n^{OS} 902-2, 904-5 et 908-1.

Monsieur le maire Christian Ouellette préside l'assemblée et demande à M. Antoine Banville, greffier adjoint, de présenter et d'expliquer les projets de règlements et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur. Il mentionne que les projets de règlements ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur lesdits projets de règlements n^{OS} 902-2, 904-5 et 908-1.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne présente.

326-17

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

M^e Antoine Banville, greffier adjoint